

A V I S P U B L I C

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1406-2025

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 16 juin 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1406-2025 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin d'ajouter l'annexe « A-14 » intitulée « Transport collectif » visant à établir les tarifs pour le transport collectif ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 20 juin 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice des Services juridiques et greffière de la Ville de Granby, certifie, ce 20 juin 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 20 juin 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin